

Contexte du poste

Dans le cadre du renforcement de la coordination ville-hôpital et de l'évolution des dispositifs d'accompagnement des sorties d'hospitalisation, la CPTS Sud Côte-d'Or crée un poste d'Infirmier(ère) Coordinateur(trice) Ville-Hôpital basé au Centre Hospitalier de Beaune.

Ce professionnel aura pour mission d'organiser et sécuriser le retour à domicile des patients hospitalisés, en particulier ceux présentant une insuffisance cardiaque ou d'autres pathologies chroniques à risque de réhospitalisation, en améliorant le lien entre les équipes hospitalières, les professionnels de santé libéraux et les acteurs médico-sociaux du territoire, dans une démarche structurante visant à faire évoluer durablement l'organisation du parcours de santé sur le territoire.

Employeur

CPTS Sud Côte-d'Or

Lieu d'exercice

- Poste basé au sein du Centre Hospitalier de Beaune

Type de contrat

- CDD 1 an (dans le cadre d'une expérimentation)
- Temps plein

Rattachement hiérarchique

- Sous l'autorité du Bureau
- En lien fonctionnel avec :
 - Les chefs de services / cadres de santé de l'hôpital de Beaune
 - Équipe médicale et paramédicale hospitalière
 - Médecins traitants
 - Professionnels de santé (Infirmiers libéraux, Pharmaciens, kinésithérapeutes...)
 - DAC 21
 - HAD
 - SSIAD
 - Services sociaux des HCB
 - Structures médico-sociales du territoire...

Finalité du poste

Garantir la continuité du parcours de soins entre l'hôpital et la ville afin de sécuriser les sorties d'hospitalisation et prévenir les réhospitalisations évitables.

L'infirmier(ère) coordinateur(trice) est l'interlocuteur privilégié des professionnels hospitaliers et de ville pour organiser le retour à domicile des patients non complexes, avec une priorité donnée aux patients atteints d'insuffisance cardiaque, mais également aux autres pathologies chroniques ou situations de fragilité.

Missions principales**1. Coordination des sorties d'hospitalisation**

- **Avant la sortie**
 - Identification des patients éligibles dès l'hospitalisation.
 - Évaluation des besoins de coordination.
 - Vérification de l'existence d'un médecin traitant et des professionnels référents.
 - Organisation des rendez-vous nécessaires après la sortie (médecin traitant, cardiologue, IDEL, kinésithérapeute, etc.).
 - Mobilisation des ressources territoriales adaptées.
- **Au moment de la sortie**
 - Validation de la faisabilité du retour à domicile.
 - Transmission sécurisée des informations utiles aux professionnels concernés.
 - Vérification de la bonne compréhension du plan de soins par le patient et ses aidants.
 - Vérification de la bonne rédaction des ordonnances de sortie
- **Après la sortie**
 - Contact téléphonique précoce (48 à 72 h).
 - Suivi du bon déroulement du parcours.
 - Résolution des difficultés signalées par les professionnels ou le patient.
 - Réorientation vers les dispositifs adaptés en cas de besoin.
- **Orienter les situations complexes sur le DAC21**
- **Participer aux staffs et réunions des services HCB.**

Pathologies prioritaires

- Insuffisance cardiaque (priorité initiale).
- BPCO.
- Diabète complexe.
- Polyopathologies du sujet âgé.
- Situations de fragilité nécessitant une coordination renforcée.

2. Suivi et évaluation

- Assurer la traçabilité des actions de coordination via Eticss et logiciel hospitalier ;
- Alimenter les tableaux de bord de la CPTS en lien avec l'équipe de la CPTS
- Produire les indicateurs d'activité :
 - nombre de patients accompagnés ;
 - nombre de sorties coordonnées ;
 - délais de prise en charge ;
 - taux de ré-hospitalisation à 30 jours ;
 - suivi du parcours insuffisance cardiaque ;
 - autres indicateurs possibles...

3. Coordination territoriale

- Développer les liens entre l'hôpital et les professionnels de ville.
- Alimenter le réseau des acteurs impliqués dans les parcours.
- Contribuer à l'amélioration des parcours de soins, en participant aux réunions de partenaires (DAC, CRT...)
- Participer à l'élaboration de protocoles et procédures de coordination.
- Participer aux groupes de travail de la CPTS
- Participer à la vie de la CPTS
- Participer aux réunions d'équipe de la CPTS

Profil recherché

Diplômes

- Diplôme d'État d'Infirmier obligatoire.
- Formation complémentaire en coordination ou gestion de parcours appréciée.

Expérience

- Expérience hospitalière en médecine, cardiologie, gériatrie ou soins de coordination appréciée.
- Connaissance des dispositifs territoriaux et de l'exercice coordonné appréciée.

Compétences

Savoirs

- Connaissance du maillage territorial des partenaires et de leurs missions
- Parcours patients.
- Insuffisance cardiaque et maladies chroniques.
- Organisation du système de santé.

Savoir-faire

- Évaluation globale des besoins.
- Coordination pluriprofessionnelle.
- Conduite d'entretien.
- Gestion de projet, aptitude à la communication
- Maîtrise de l'outil informatique et des outils numériques de coordination.

Savoir-être

- Autonomie.
- Rigueur.
- Sens de l'organisation.
- Diplomatie.
- Capacités relationnelles.
- Esprit d'initiative.

Conditions particulières

- Déplacements ponctuels sur le territoire de la CPTS Sud Côte-d'Or.
- Permis B souhaité.
- Participation à certaines réunions en soirée selon les projets.

Salaire : 2 179,00€ à 2 564,00€ brut/par mois + Prime Laforcade 238€ brut/mois + Mutuelle prise en charge à 100% + Comité d'entreprise

Envoyer candidature (CV + lettre motivation) à president@cpts-sudcotedor.fr